



ZOLPAN
INDUSTRIE

PEINTURE PU NOIRE GRESEE

Référence 375975 + durcisseur 775004

DEFINITION	Peinture polyuréthane bicomposante noire mate pour intérieur avec aspect antidérapant en phase solvant
DESTINATION	Mise en peinture de pupitres conducteurs de motrices ou pour toutes autres utilisations similaires
SUPPORTS	Tôles d'acier ou métaux divers imprimés avec des primaires adéquats
CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	⇒ Antidérapant, ⇒ Résistance aux produits chimiques dilués et aux produits de nettoyage, ⇒ Bonne tenue à la rayure et à l'abrasion, ⇒ Résistance à l'écaillage.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Présentation	Peinture présentée en 2 pots prédosés à mélanger avant application
Nature de la résine	Résine polyuréthane avec durcisseur polyisocyanate
Aspect du film sec	Mat grèsé (antidérapant)
Extrait sec en poids	$(60 \pm 2) \%$ pour le mélange
Extrait sec en volume	$(43 \pm 2) \%$ pour le mélange
Teneur en COV	550 g/L ou 420 g/kg maximum, sans dilution. Application uniquement dans une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation.
Densité	Peinture réf. 375975 : $1,40 \pm 0,03$, durcisseur réf. 775004 : $1,01 \pm 0,01$ mélange (peinture + durcisseur) : $1,30 \pm 0,03$
Point éclair	Peinture noire réf. 375975 : supérieur à 21°C, durcisseur réf. 775004 : inférieur à 21°C
Séchage à 20°C, HR 60% et 50 µm secs	Hors poussière : 1 h, sec au toucher : 2 h Durcissement : 5 h
Rendement théorique	$(6,5 \pm 0,5) \text{ m}^2/\text{kg}$ à 50 µm secs sur support lisse et sans perte
Classification NF T 36-005	Famille I Classe 6a

MISE EN ŒUVRE Elle doit être conforme aux normes en vigueur et aux règles de l'art.

PREPARATION DES SUPPORTS Les surfaces à peindre doivent être propres et sèches, soigneusement débarrassées de toutes souillures, anciennes peintures mal adhérentes, traces de graisse, par grattage - brossage, dépoussiérage et dégraissage.
La rouille, la calamine, les anciennes peintures détériorées doivent être éliminées de préférence par grenaillage ou sablage à un degré de soin SA 2 minimum et si un sablage n'est pas possible, procédez à un grattage - brossage à un degré de soin St 3. Les surfaces grenaillées ou sablées doivent être peintes aussitôt après.
Sur support peint ancien, adhérent et cohérent, réalisez un ponçage ou un brossage métallique si nécessaire pour favoriser l'adhérence sur surface trop lisse, puis procédez à un lessivage ou dépoussiérage.
En cas de doute, réaliser un essai préalable d'adhérence.

APPLICATION DU PRODUIT

Nombre de couche(s)	1 couche	
Proportion du mélange	en poids : peinture PU noire réf. 375975 : 100 g	+ durcisseur réf. 775004 : 20 g
	en volume : peinture PU noire réf. 375975 : 3,5 à 4 vol.	+ durcisseur réf. 775004 : 1 volume
	Bien mélanger les 2 composants avant application	
Vie en pot	Le mélange devra être utilisé dans les 8 heures	

	Matériel	Dilution
Application	pistolet pneumatique	10 à 15 % diluant réf. 887107

Nettoyage du matériel Diluant réf. 887107 aussitôt après utilisation

RECOUVREMENT Par elle même si nécessaire

RECOMMANDATIONS Conditions d'application :

- par température ambiante et du support comprise entre 5°C et 35°C,
- par humidité relative inférieure à 85%,
- sur support non condensant : la température du support doit être au moins supérieure de 3°C à celle du point de rosée.

TEINTE Noir

CONDITIONNEMENT	Peinture PU noire réf. 375975	5 kg
	Durcisseur réf. 775004	1 kg

CONSERVATION 1 an en bidons d'origine fermés et non entamés pour la peinture noire,
18 mois pour le durcisseur
Stocker dans un local ventilé à une température comprise entre + 5 et + 35 °C.

HYGIENE ET SECURITE Consulter :

- l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage,
- la fiche de données de sécurité correspondante.

Nota : La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services qu'elle n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à repeindre.

DATE : 2 août 2010